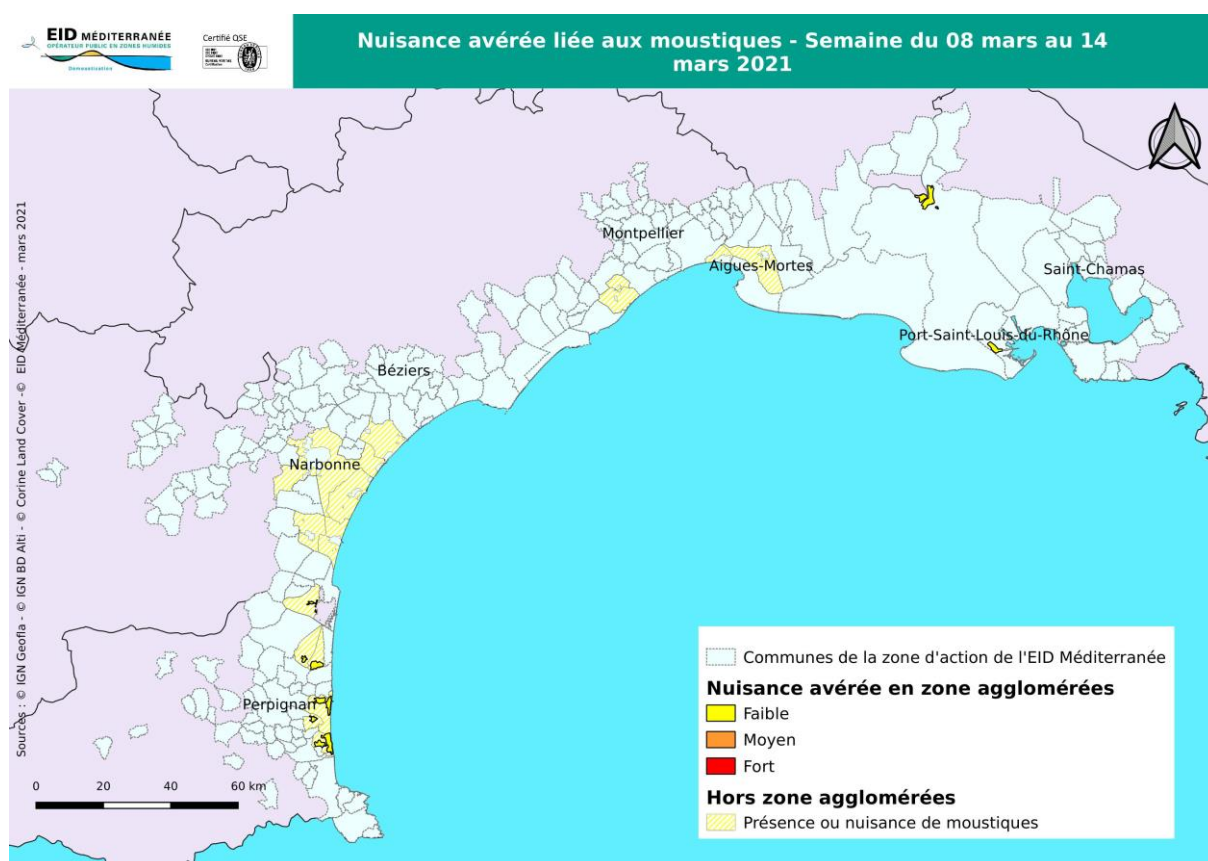


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 1^{er} au 7 mars 2021



Au cours de la semaine du 1^{er} mars 2021 :

Coups de mer et précipitations ont animé la fin du mois de février. Si l'espèce *Aedes detritus* est majoritairement collectée dans les zones humides en eau, on voit poindre, depuis la fin février, l'autre espèce commune issue des grands espaces, *Aedes caspius*. La température moyenne de l'eau, à 14° C, peut expliquer en partie cela. En effet, en règle générale, *Aedes caspius* observe une diapause (hibernation) à l'état d'œufs de fin octobre à mars, mois au cours duquel apparaissent les premières larves.

Quoi qu'il en soit, peu de ressenti de nuisance liée à ces deux espèces, ces derniers jours.

Près de 1 000 hectares ont été traités (83 % par voie aérienne) au cours de la semaine du 1^{er} mars, portant le total actuel des surfaces traitées pour l'année 2021 à plus de 2 230 hectares, sensiblement au-dessous des superficies traitées en 2020 à la même période. La part des moyens terrestres est importante, supérieure à la moyenne, avec 37 %. Les résultats en termes d'efficacité observés jusqu'ici sont globalement satisfaisants.

À compter du 8 mars 2021 :

De nouvelles mises en eau se sont produites après les précipitations du week-end dernier. Ces fluctuations des niveaux d'eau seront suivies de près, ces prochains jours.

Mais le risque de nuisance liée aux moustiques issus des zones humides littorales et rétro-littorales reste assez faible en zone agglomérée.

La tendance pour les prochains jours est à un temps sec, dominé par les vents de terre.

Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : Les zones humides situées à l'embouchure du Grand Rhône ont subi une succession de coups de mer depuis le début de l'année. Les éclosions de larves générées par ces mises en eau n'ont pas nécessité de traitements aériens, vu leur faible densité et leur éloignement des zones urbaines. De plus, durant la période de novembre à fin février, certaines d'entre elles étaient en hors du périmètre d'intervention. Autour de l'étang de Berre, la situation est assez calme pour le moment et aucune nuisance particulière n'est observée.

- **Gard** : On observe ici et là un bruit de fond dû à *Aedes detritus*, comme à Aigues-Mortes et au Grau-du-Roi, qui ne saurait être significatif, en termes de risque de nuisance. Une vingtaine d'hectares de zones humides ont été traités par voie terrestre au cours de la semaine du 1^{er} mars.

- **Hérault** : On observe des moustiques adultes résiduels suite aux traitements réalisés au niveau des zones humides, cet hiver, contre l'espèce *Aedes detritus*. Au total, plus de 310 hectares ont été traités en zones humides au cours des 7 derniers jours. Les évaluations ne démontrent pas un niveau des populations de moustiques adultes issus des zones humides trop important. Il n'y a pas de risque notable dans les jours à venir.

- **Aude** : Se ressentent, lors de belles journées, quelques *Aedes detritus* hivernaux résiduels dans les petits reliefs qui bordent le littoral audois, comme sur l'île de Sainte-Lucie, à Port-La-Nouvelle, au niveau des Monges, à Narbonne, ou encore sur le Rieu, à Sigean. Mais rien de très significatif pour le moment. Les traitements relatifs aux éclosions larvaires survenues en zones humides se sont achevés vendredi 5 mars. 320 hectares ont été traités en zones humides au cours de la semaine du 1^{er} mars.

- **Pyrénées-Orientales** : Une nuisance résiduelle actuelle faible, imputable à *Aedes detritus*, est observée. Les dernières mises en eau de fin février, très importantes, ont donné lieu à des traitements durant la première semaine de mars, sur plus de 310 hectares. Les contrôles après traitement sont globalement satisfaisants. Cependant, des reprises ponctuelles vont être réalisées ces prochains jours par moyens terrestres. Un risque de légère nuisance résiduelle est possible dans les prochains jours.

Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 08 mars au 14 mars 2021

